

Foire aux questions sur les travaux au HMS

Le home de la Sarine sera-t-il plus grand ?

Le bâtiment sera en effet agrandi et pourra accueillir 143 résidents en chambre individuelle, contre 101 chambres actuellement au HMS. Ceci permet d'accueillir notamment les 36 résident-e-s de la Rose d'Automne.

Combien de temps les travaux de gros œuvre vont-ils durer ?

Pour l'étape 1, d'une durée totale de 26 mois, les travaux de gros œuvre s'étaleront sur une quinzaine de mois. Pour la seconde étape, 8 mois seront consacrés aux travaux de gros œuvre, sur une durée totale de 15 mois.

Les travaux dureront trois ans : cela signifie trois ans de nuisances sonores ?

Le chantier engendrera inévitablement quelques nuisances sonores, mais ce sont les travaux de démolition qui demeurent les plus bruyants. Ceux-ci seront concentrés sur une période limitée, à savoir pendant les mois de mars et avril 2022, ainsi que les mois d'avril et mai 2024.

Avez-vous prévu des mesures pour protéger les résident-e-s du bruit ?

Afin de limiter les nuisances sonores, les travaux ne seront autorisés que selon un horaire journalier précis, favorisant le calme pendant le repas de midi, le soir et les week-ends. Toutefois, des bouchons d'oreilles seront à disposition sur demande (auprès du personnel soignant).

Quel sera le créneau horaire journalier des travaux ?

Les travaux auront lieu les jours ouvrables entre 8 heures et midi et entre 13 et 17 heures. Il n'y aura pas de travaux les week-ends et jours fériés.

Avez-vous prévu des mesures pour protéger les résident-e-s des poussières ?

Lors des phases de déconstruction, des projections d'eau seront mise en place afin de réduire un maximum les poussières. Par ailleurs, des parois de protection seront installées à l'intérieur des bâtiments.

Où seront relogés les résident-e-s lorsque leur quartier/étage/chambre sera touché par les travaux ?

Chaque résident-e a été personnellement informé-e de la date et du lieu de déménagement. La plupart des déplacements s'effectueront pendant la deuxième phase de travaux, à savoir dès 2024.

Dans quelle mesure les travaux vont-ils interférer dans la vie quotidienne des résident-e-s (activités journalières, diversité des activités de l'animation) ?

L'activité du HMS demeurera la plus normale possible. Des adaptations seront nécessaires selon la disponibilité des espaces. Tout sera mis en œuvre pour ne pas perturber la vie au HMS et une signalétique sera mise en place quand nécessaire.

La cafétéria/restaurant ainsi que le jardin resteront accessibles pendant la durée des travaux ?

Oui, chacun de ces lieux restera accessible aux résident-e-s. Selon les phases de travaux, ces espaces pourront être réduits, voire déplacés, mais tout en restant accessibles.

Est-ce que les travaux vont obliger les résident-e-s à rester dans leurs chambres plus souvent et plus longtemps ?

Non, les travaux ne restreindront pas les déplacements des résident-e-s.

Les travaux auront-ils un impact sur les horaires des visites ?

Non, les horaires des visites au HMS resteront identiques et le nombre de visites ne sera pas limité.

Les travaux auront-ils un impact sur le parking visiteur ?

Oui, ce parking va malheureusement disparaître. Les visites seront priées de se garer au parking du Guintzet.

Est-ce qu'un-e résident-e aura la possibilité de demander un transfert dans un autre établissement pendant les travaux ?

Oui, les résident-e-s peuvent demander un transfert.